

Le Teil

AUJOURD'HUI & DEMAIN

Journal d'informations de la ville du Teil

23

Octobre
2017



Conseil municipal des
Enfants

Ballade au bord du Rhône avec
«Les Chanteurs d'Oiseaux» - Octobre 2017






LE TEIL
OUVERTURE NON STOP DU LUNDI au SAMEDI
 07400 LE TEIL - Tél. 04 75 49 49 49

Carburant 24h/24
 Paiement par carte bancaire
 Location de véhicule
leDRIVE Intermarché

PÂTISSIER - CHOCOLATIER

VIALLET

Espace "Entre Pont et Rhône" - 07400 LE TEIL
 Tél. : 04 75 49 10 64 • patisseriesviallet@free.fr

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

S.A.R.L. MANFIOTTO Frères

5 chemin du Bourdary - 07400 LE TEIL
 Tél. 04 75 49 10 96

SECURITEST 

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

CHAMORRO MICHEL - Responsable du centre
NOUVELLE ADRESSE :
 Pôle Activité la Rotonde - Allée Henri Lextrait
 07400 LE TEIL - Tél : 04 75 49 06 31
 socotat@wanadoo.fr

 Entreprise indépendante affiliée au réseau Securitest, membre du groupe SGS.



RÉSEAUX
 Réseaux Humides
 Aménagement
 voirie et plate-forme
 Assainissement autonome
 Plateforme de recyclage BTP

www.cbm-ardeche.com
 Chemin du Dépôt - 07400 LE TEIL
 Tél. : 04 75 49 01 53 - cbmreseaux@orange.fr

Juste pour Elles
 Boutique



Lingerie - Bonneterie
 Grande taille - Mercerie - Laine

35, rue de la République - 07400 LE TEIL
 Tél. 04 75 96 36 44
 justepourellesboutique@gmail.com

 **RAMPA Entreprises**
 Bâtisseurs d'environnement

RESEAUX HYDRAULIQUES
 RAMPA T.P. / POMPAGE RHÔNE ALPES

RESEAUX SECS :
 RAMPA ENERGIES

PREFABRICATION
 DELTA PREFABRICATION

PROMOTION - AMENAGEMENT
 RAMPA REALISATIONS

CARRIERES RECYCLAGE

NOS METIERS

www.rampa.fr



Bâtiment
Terrassement
Génie Civil
Canalisation
Ouvrage d'Art

Place Marc Berthouly - Rue René Viviani - 07350 CRUAS
 Tél. : 04 75 00 85 85 - Fax : 04 75 00 85 86
 www.berthouly.fr



SERVICE COMMERCIAL :
 **04 75 51 88 40**



édito

Chères teilloises, chers teillois,

J'ai le plaisir de vous transmettre le dernier numéro du magazine municipal.

Suite à une augmentation des actes de délinquance ces dernières semaines, j'ai souhaité dans ce numéro faire un point sur les services municipaux qui agissent pour la tranquillité publique. J'en profite pour porter également à votre connaissance les chiffres transmis par la gendarmerie pour l'année 2016 sur l'ensemble du territoire de la communauté de brigade qui regroupe près de 22800 habitants (Le Teil avec ses 8673 habitants en représente 38%). Je remercie une fois encore les gendarmes pour le travail qu'ils effectuent chaque jour sur le territoire ainsi que pour la collaboration quotidienne avec les services municipaux.

Vous trouverez des explications sur la hausse de la fiscalité et la suppression de la taxe sur les ordures ménagères, votées à l'unanimité par les conseillers municipaux.

Le bilan de la première année du conseil municipal des enfants est également dressé : les conseillers ont été élus et ont chacun pris leur rôle à cœur durant toute l'année scolaire 2016/2017. Leur travail a permis la réalisation d'un film sur le harcèlement à l'école, sujet d'actualité et très courageux pour des enfants de CM2 et de 6ème. Ils auront le plaisir de vous le présenter au cinéma Regain le 23 novembre prochain. Venez nombreux les féliciter ! Dans ce numéro, vous sera présentée la nouvelle équipe municipale des enfants tout juste élue.

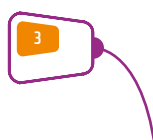
Plus loin vous ferez connaissance, si vous ne la connaissez pas déjà, avec l'association Patrimoine et traditions, une équipe récemment endeuillée par la disparition de Jacky Marquayrol, un des membres fondateurs de l'association.

Enfin en page sports, l'association Sporteil jeunes a dressé le bilan de la saison écoulée : elle verse chaque année plus de 20000 euros aux clubs sportifs teillois et je ne peux que les remercier pour cet investissement en faveur de la jeunesse.

En espérant que ce magazine vous apportera nombre d'informations vous intéressant, je vous souhaite, avec l'équipe municipale, de très une belle fin d'année 2017 !

Amicalement

Olivier PEVERELLI
Maire de Le Teil



Sommaire

Edito 3

Retour en images 4

Vie municipale 7

Présentation services Police Municipale
Médiation et Correspondants de nuit
Fiscalité

Education 12

Bilan conseil municipal des enfants
Zoom sur le court métrage
«Le harcèlement à l'école»

Tribune libre 14

Urbanisme et Travaux 15

Avenue de l'Europe, les travaux
sont terminés
Réfection de chaussée,
rue Camille Claudel
Mise en séparatif des réseaux
d'eaux usées et d'eaux pluviales
rue Chastagnon et impasse des Terrasses
Zone de la Rotonde
Construction d'un nouveau réservoir
d'eau potable quartier de la Sablière
Renouvellement de conduites et
branchements d'eau potable
avenue Paul Langevin
Travaux rue Jean Vernet, rue du Vivarais
et rue Ambroise Croizat
Travaux dans le ruisseau Frayol
Mise en conformité du périmètre de
captage des sources de Charonsac

Vie associative 17

Présentation de l'association
Patrimoine et Traditions

Sport 18

Sporteil Jeunes
Nos champions

Agenda 19

Agenda des manifestations

Mercredi 5 juillet :

Concert du Festival Cordes en Ballade - Eglise de Mélas

L'église Saint Etienne de Mélas était comble pour accueillir cette année encore « Les Cordes en Ballade » pour un concert gratuit de Quatuor Demka. Un très beau moment musical !



Jeudi 13 juillet :

Fête républicaine et Barbecue Géant, Place Pierre Semard

La place Pierre Semard était à la fête pour accueillir de nombreux teillois venus à la fête républicaine le 13 juillet au soir.

Dans une ambiance conviviale les services municipaux et l'amicale des sapeurs-pompiers les ont accueillis toute la soirée : buvette, démonstration de forces basques, barbecue géant et bal.

Une grande première pour cette année 2017 : le feu tiré du quartier du château et visible de la place. Une réussite !



Vendredi 14 juillet :

Prise d'armes des Sapeurs-Pompiers - Place Jean Macé

La traditionnelle prise d'armes des sapeurs-pompiers s'est déroulée le vendredi 14 juillet sur la place Jean Macé devant un public venu en nombre. Elle s'est poursuivie autour d'un pot offert par la municipalité. Avec la participation de la batterie fanfare.



Retour en images

Dimanche 20 août :

Cérémonie d'anniversaire du crash d'un avion militaire au quartier de Mélas le 20 août 1945



De nombreux teillois se sont rassemblés le 20 août dernier devant la stèle, Chemin du Moulin, pour la cérémonie d'anniversaire du crash d'un avion militaire le 21 août 1945.

Lundi 4 septembre :

Rentrée scolaire 2017-2018. Visite du Maire dans les établissements scolaires

Ce lundi 4 septembre, le Maire a rendu visite à tous les établissements scolaires de la commune avec l'adjoint à la réussite éducative, Romain Delhomme et les services éducation et techniques. Après avoir rendu visite aux 6^{èmes} au Collège Chamontin, ils sont allés dans les écoles élémentaires et maternelles qui accueillent à cette rentrée 745 élèves. 55000 euros de travaux ont été investis cet été pour la réhabilitation de 3 classes : une à Frayol, une à Astier et une au centre. L'inspectrice d'académie Katia Ambrosini les a accompagnés à l'école du centre puis à l'école de Frayol élémentaire.



Jeudi 7 septembre :

Accueil des Nouveaux Arrivants – Mairie

Jeudi 7 septembre, eu lieu la cérémonie d'accueil des nouveaux teillois organisée par Noëlle Mazellier, Conseillère municipale, en présence du Maire, Olivier Peverelli et de Eric Cuer, Président de la communauté de communes et de



nombreux élus du Conseil Municipal. L'occasion de leur présenter la commune, les services municipaux, la communauté de communes, les équipements, les commerces, les entreprises, les animations annuelles... Un moment convivial et d'échanges.

Samedi 9 septembre :

Course de caisses à savons – Montée du Château.

Véritable succès, cette année encore malgré la pluie de la course de caisses à savons organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers et la Team KCM, montée du château.



**Samedi 23 septembre :
Fête des associations –
Stade municipal**

45 associations ont participé ce 23 septembre à la fête des associations organisée par les services municipaux. Un beau moment de partage.



**Du 28 septembre au 1^{er} octobre :
Cafés littéraires**



La 22^{ème} édition des cafés littéraires s'est déroulée du 28 septembre au 1^{er} octobre. La Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron et la commune du Teil sont partenaires de cet événement. Cette année, beau succès et très bonne fréquentation avec 4 auteurs remarquables qui se sont produits sur Le Teil (Bistro du regain, Restaurant des Sablons, Luna Park et cinéma Regain).



**Vendredi 6 octobre :
Vote du Conseil Municipal des Enfants**



Les élections des conseillers municipaux enfants ont eu lieu le vendredi 6 octobre dans toutes les écoles du Teil, encadrées pas les élus du conseil municipal.

Samedi 7 octobre : Les chanteurs d'oiseaux

Ce sont plus de 80 personnes de tous les âges qui ont assisté au spectacle gratuit des «chanteurs d'oiseaux» au bord du Rhône avec un beau soleil.



Un moment magique ! C'est la commune et la communauté de communes qui avaient organisé cette rencontre musicale avec le concours de la SMAC 07. Merci à tous les agents qui avaient préparé le site au plus près du fleuve.

Présentation des services de la police municipale et de la médiation de jour et de nuit

Le mot du Maire, Olivier Peverelli :



Ces dernières semaines, vous avez constaté sur la commune une augmentation des actes de délinquance, dont des feux de poubelles et de voitures qui ont causé des désagréments importants pour les usagers. Les services municipaux, qu'il s'agisse de la Police Municipale ou du service de médiation, ont plus que jamais travaillé de manière partenariale et complémentaire avec les services de gendarmerie. Je tiens à remercier l'ensemble des services, municipaux et gendarmes, pour leur efficacité et la manière avec laquelle ils ont su mené les investigations puisqu'elles ont conduit à des arrestations. D'autres enquêtes sont toujours en cours. La coopération entre tous les services est primordiale, et ce tout au long de l'année. C'est pourquoi en plus des contacts réguliers des acteurs de terrain, des réunions de sécurité ont lieu régulièrement sous ma direction et un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), a été créé et se réunit une fois par an.

La Police Municipale, une police de proximité

L'équipe de la police municipale :

- Jimmy BOUZEKAR :
Brigadier-Chef Principal - Responsable
- Eric MATIB
Agent de surveillance des voies publiques
- Slim KERDJOU
Agent de surveillance des voies publiques



Les missions du policier municipal :

- **Sécurité** : le policier municipal assure la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire de la commune.

- **Tranquillité** : les missions inhérentes à la tranquillité publique concernent toutes les nuisances : bruit, troubles du voisinage, divagations et aboiements d'animaux, manifestations publiques ou privées...

- **Salubrité** : ce domaine comprend le respect de l'environnement (répression des dépôts d'ordures sauvages), l'hygiène publique, la police des marchés, la recherche des auteurs de dégradations de biens publics ou privés, l'enlèvement des épaves de véhicules...

Pour rappel, le brulage des végétaux est interdit. Les contrevenants font l'objet de verbalisation.

- **La police judiciaire** : le pouvoir de répression du policier municipal s'exerce par procès-verbaux ou rapports d'infraction en différents domaines. Il se doit, sur simple réquisition, de prêter son concours aux officiers de police judiciaire de la gendarmerie ce qui comprend également l'intervention lors de rixes, l'interpellation d'auteurs de crimes ou délits dans le cadre d'une procédure de flagrance.

- **La police administrative** : la police municipale contrôle et rédige les arrêtés municipaux règlementant la circulation, le stationnement, le déroulement des manifestations publiques. Elle définit certaines formalités administratives

et certaines diligences (affichage d'une autorisation d'urbanisme, authentification d'une signature, présence lors de l'ouverture d'une porte par les pompiers...).

Elle veille à la régularité et au respect des opérations funéraires (départs et arrivées de corps, inhumations, exhumations, réductions de corps, soins conservatoires...).

Elle assure également la police des débits de boissons, de la pêche et de la chasse...

Cependant le policier municipal n'effectue pas d'enquêtes judiciaires et ne prend pas de plaintes (fonction opérée par les Officiers de Police Judiciaire de la Police Nationale ou de la Gendarmerie Nationale).

La police municipale est une véritable police de proximité : elle consiste pour les policiers municipaux, au travers de leurs contacts avec la population et les acteurs locaux, professionnels et institutionnels, à recevoir les doléances et réclamations puis essayer d'apporter des solutions et en rendre compte au maire de la commune et à l'Officier de police judiciaire territorialement compétent. Dans le cadre de leurs activités, ces derniers sont sous la direction du Maire et le contrôle du Procureur de la République.

Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)

Le maire ne peut ni ne doit agir seul. La politique de prévention de la délinquance se construit dans le cadre d'un réseau de confiance constitué de l'ensemble des partenaires. La coopération prend forme au sein du CLSPD. Il s'agit de l'instance clé de la prévention partenariale. C'est en son sein que le pilotage de la politique locale de prévention de la délinquance s'exerce.

Présidé par le Maire, le Préfet et le Procureur de la République, le conseil local de prévention de la délinquance est le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans les communes.

- Il favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés, et peut définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publiques.
- Il est consulté sur la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des actions de prévention de la délinquance et s'assure de leur suivi.
- Il joue le rôle de cellule de veille et peut se réunir si l'un des partenaires le juge nécessaire.



En 2018

- Installation de caméras de vidéo-protection supplémentaires ;
- Mise en place dans certains quartiers tests volontaires de la participation citoyenne en lien direct avec les services de la gendarmerie nationale.

Les missions des agents de surveillance des voies publiques (ASVP) :

Les ASVP ne possèdent pas la qualité d'agent de police judiciaire, la loi leur confie néanmoins certaines fonctions de police judiciaire, leur permettant de constater des contraventions au Code de la route ou des infractions au Code de l'environnement.

Ils peuvent :

- Régulariser le stationnement en zone bleue ;
- Prévenir de la gêne causée par les véhicules sur le stationnement gênant (cases handicapées, voies de circulation, passages piétons...).

Si la gêne est abusive, il y a verbalisation ;

- Constater les infractions aux règles sur les bruits de voisinage ;
- Liens avec la population.

Les deux ASVP doivent être au plus près de la population afin d'écouter ses doléances et de faire remonter les demandes auprès des services compétents. Ils doivent écouter, voir et servir.

Le service médiation de jour et de nuit

Le service médiation est composé de 5 agents :

- Vladimir MATIB : Correspondant de nuit - Responsable
- Djamel GOUMRI - Correspondant de nuit
- Myriam BOUKAL - Correspondant de nuit
- Farès BERHAIL - Médiation sociale - Référent programme de réussite éducative
- Fahima Gasmi - Médiation sociale - Adulte relais



Le programme de réussite éducative (PRE) :

Dispositif local et localisé, il a pour but la prise en charge individualisée à partir de 2 ans d'enfants en « fragilité » repérés la plupart du temps en milieu scolaire sur la base de critères multiples (état de santé physique, développement psychique et psychologique, contexte familial, facteurs socio-économiques et environnementaux).

Il s'étend ainsi de l'école maternelle au collège, voire au-delà dans certains cas. Le dispositif repose sur l'idée d'une approche globale des difficultés rencontrées par les enfants ainsi qu'une double volonté de placer la famille au centre de l'action et amener les différents acteurs du champ éducatif à coopérer.

Les missions du service des correspondants de nuit :

- **L'écoute** : le rôle du correspondant est avant tout de tranquilliser les habitants et de créer un climat de confiance grâce, notamment, à l'assistance qu'il apporte. Cette fonction de communication est essentielle : il peut s'agir de créer des liens entre les groupes de population et des institutions (par exemple entre les jeunes et la gendarmerie). Mais ce peut être aussi, plus simplement, être à l'écoute d'un habitant qui a besoin de parler ou d'être rassuré.

- **Le dialogue** : le correspondant de nuit est amené régulièrement à intervenir dans les troubles ou conflits de voisinage. Cette mission se situe dans un double registre, celui du rappel du respect mutuel (appel à la tolérance) des contraintes collectives, d'un côté, et celui du règlement proprement dit du conflit, de l'autre. La médiation demande du temps.

- **Le soutien aux personnes en détresse** : cette mission est centrale pour le service dans l'optique de la lutte contre les conduites à risques. Elle est accompagnée de la mise à disposition réelle de moyens tels que les appartements d'hébergements d'urgence. Les interventions font l'objet d'un relais auprès des différents services de jour.

- **L'orientation des personnes** : le correspondant de nuit est amené à orienter les habitants vers les services compétents (sociaux notamment). Il est amené à orienter les personnes vers des services spécialisés (il peut par exemple décider d'alerter les urgences ou les pompiers, notamment lorsqu'il évalue que ce n'est pas de son ressort), à donner les coordonnées du bon interlocuteur, voire de jouer les intermédiaires.

- **L'accompagnement des services partenaires** : le service des correspondants de nuit accompagne régulièrement les différents services de la commune (police municipale, gendarmerie, services d'urgences, pompiers, médecins...) dans leurs missions. Il s'agit d'un véritable travail de partenariat.

- **la veille matérielle et technique** : le service est chargé de signaler les dégradations et les dysfonctionnements des installations publiques ou par exemple la présence de voitures accidentées (épaves), de produits dangereux, de problèmes de réseaux, de pannes d'éclairage public...

Les missions du service de médiation de jour :

L'Adulte relais :

Sa mission est d'améliorer les rapports sociaux entre les habitants des quartiers prioritaires (Sud Avenir et Cœur de Ville) et les services publics de la ville du Teil, ainsi que dans les espaces publics et collectifs de la commune. Ses missions :

- Conduire une médiation préventive par une présence dans les espaces publics ;
- Contribuer à lutter contre les incivilités ;
- Réguler les conflits par le dialogue ;
- Mettre en place des actions spécifiques auprès du public scolaire aux abords des établissements scolaires ;
- Participer à l'organisation de manifestations événementielles (fêtes de quartiers, tournois sportifs...)
- Accompagner les habitants dans le cadre de projets spécifiques ;
- Orienter et faciliter l'accès des usagers aux services publics.

Le service de médiation sociale de la mairie propose des temps de permanence les mardis et mercredis matin afin d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives.

Le Médiateur social / Référent Programme de réussite éducative

Le médiateur social a plusieurs missions :

- Favoriser la création et la réparation du lien social ;
- Accompagner le règlement des conflits de la vie quotidienne ;
- Permettre par sa position impartiale et indépendante l'organisation d'échanges entre les parties et l'amélioration de la relation, au mieux l'amélioration du conflit qui les oppose ;
- Etre présent aux abords des établissements scolaires de manière préventive ;
- Favoriser les liens entre la famille et la sphère éducative en animant le Programme de Réussite Educative (voir encadré p. 8).

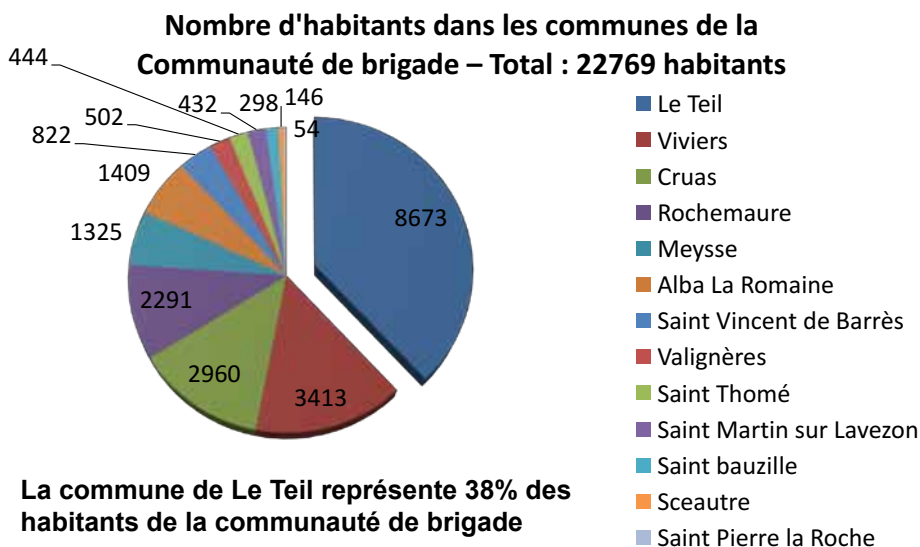
Les coordonnées des différents services :

- Police Municipale : **04 75 49 63 25**
- Service des correspondants de nuit : **0800 736 994** ou **06 08 57 50 72**
- La médiation de jour/L'adulte relais : **07 86 56 68 96**
- La médiation de jour/Le référent PRE : **06 73 41 95 21**

Les chiffres de la gendarmerie :

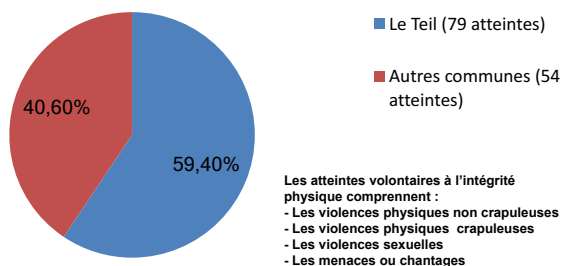
Vous trouverez ci-dessous les chiffres transmis par la Gendarmerie sur l'ensemble de la communauté de brigade pour 2016. Vous pouvez retrouver l'intégralité de ces chiffres sur www.mairie-le-teil.fr

Les habitants de la communauté de brigade (COB)



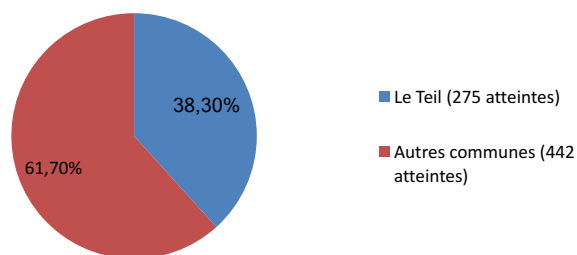
Total des atteintes volontaires à l'intégrité physique

133 atteintes volontaires à l'intégrité physique sur la Communauté de brigade (COB) en 2016



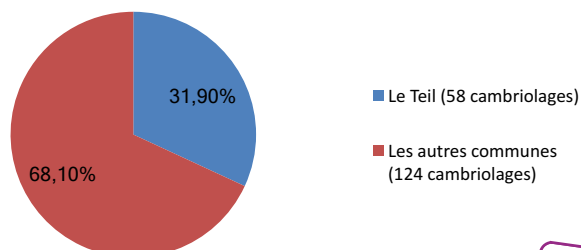
Total des atteintes aux biens (vols, cambriolages, destructions et dégradations)

717 atteintes aux biens sur la communauté de brigade (COB) en 2016



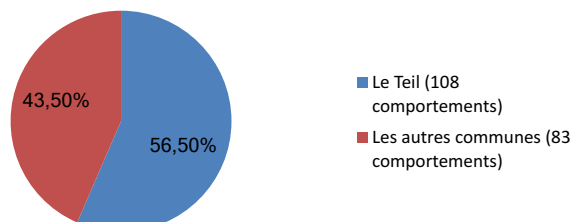
Les cambriolages

182 cambriolages sur le territoire de la communauté de brigade (COB) en 2016



Les comportements portant atteinte à la tranquillité publique

191 comportements portant atteinte à la tranquillité publique sur le territoire de la communauté de brigade en 2016



2017, une année de restructuration fiscale

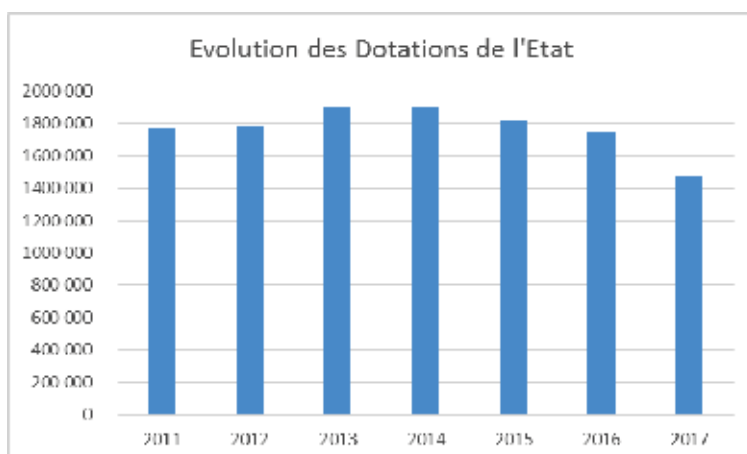
Depuis le 1er janvier 2017, les communautés de communes Rhône Helvie et Barres Coiron ont fusionné pour donner naissance à la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron. Cette union a nécessité des rapprochements des modes de fonctionnement et une harmonisation fiscale de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, a fait le choix de réduire le taux de la TEOM à 0% sur l'ensemble du territoire. De ce fait, à compter de 2017, les contribuables Teillois n'ont plus à payer cette taxe qui était au taux de 12,27%.

Avant la fusion, la ville de Le Teil percevait une dotation, le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) calculée en fonction des indices basés sur son potentiel financier et du niveau moyen des revenus des habitants. Ces derniers étant très faibles sur Le Teil, en 2016, le montant de cette dotation était de 151 399 euros.

Avec la fusion, le mode de calcul a été élargi à l'ensemble du nouveau territoire communautaire. Cela a eu pour conséquence une hausse de la moyenne des deux indices, Le Teil est passé de **bénéficiaire** du FPIC à **contributeur** en 2017 à hauteur de 212 579 euros. Soit une perte cumulée de 363 978 euros, alors que la ville avait déjà perdu 434 088 euros entre 2013 et 2017 avec la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Face à cette érosion des dotations de l'Etat, et malgré la baisse des charges de fonctionnement et de personnel depuis 2010, la construction du budget 2017 a été impossible sans envisager la modification des taux des impôts locaux pour faire face aux dépenses courantes et obligatoires (entretien des bâtiments et des écoles, assurances, factures EDF, etc.).



De plus, depuis 2010, une politique de désendettement est la priorité des élus pour maîtriser les charges financières, la baisse de la dette par habitant en est le résultat :

Au 31 décembre de l'année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Encours de la dette (en milliers d'€)	12 682 €	11 912 €	10 373 €	9 489 €	9 288 €	8 492 €	7 862 €	7 270 €
Dette / Habitant Ville de Le Teil	1 547 €	1 455 €	1 257 €	1 147 €	1 107 €	1 000 €	915 €	838 €
Dette / Habitant au niveau national	877 €	874 €	881 €	881 €	870 €	862 €	842 €	NC

En commission des finances, puis en conseil municipal du 14 avril 2017, il a été fait le choix, par tous les conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition, d'augmenter le taux de la Taxe d'Habitation (TH) de 13,46% à 17,96%. Cette hausse importante a été compensée, pour la majorité des contribuables, par la suppression de la TEOM sur la Taxe Foncière (TF).

Comment lire ses feuilles d'impôts locaux en 2017 ?

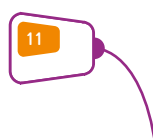
La multiplicité des conditions des contribuables ne permet pas de donner une unique et seule explication pour lire et comprendre la restructuration fiscale entre la ville de Le Teil, qui perçoit une part de la Taxe d'Habitation, et la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron qui aurait perçu la TEOM sur la Taxe Foncière.

Entre un propriétaire occupant, un propriétaire bailleur, ou un simple locataire, il est parfois difficile de s'y retrouver dans la lecture de sa feuille d'impôt.

De plus, l'évolution des valeurs locatives, une hausse des revenus, voire la perte d'une demi-part (enfant) ont aussi des effets dans le calcul final de l'impôt.

Pour donner le maximum d'explications en toute transparence aux contribuables Teillois qui le souhaitent, une permanence est organisée en Mairie. Pour des raisons de confidentialité pour le contribuable, la prise de rendez-vous est obligatoire et il faudra venir avec vos feuilles d'impôts locaux 2016 et 2017.

Pour tout renseignement et rendez-vous :
appelez le 04 75 49 63 22.



Bilan conseil municipal des enfants

Le mandat des premiers conseillers municipaux enfants est terminé : bilan de cette première expérience.

Le premier conseil municipal des enfants (CME) a été élu en septembre 2016 pour un an.

Car au Teil, ce ne sont pas seulement les adultes qui décident ! Les enfants aussi ont leur mot à dire... D'ailleurs, si vous êtes passé vers l'hôtel de ville un soir d'assemblée du CME, vous avez certainement entendu des rires d'enfants mais aussi des débats, des constats, du bon sens et des idées nouvelles ! Vous avez entendu l'envie de prendre part à la vie de la collectivité, de faire valoir son avis, de découvrir un peu mieux la réalité du monde des adultes, de mieux connaître la commune, ses possibilités, ses attraits.

Ils étaient là pour ça : ils, ce sont les 19 élèves de CM2 et 6ème qui ont été élus pour une année scolaire par leurs camarades pour siéger au conseil municipal des enfants. Ils ont mené campagne, ils se sont engagés et se sont réunis en assemblée plénière ou en commission pour travailler !



Ce n'est pas toujours facile de venir en réunion le mardi soir alors qu'il y a, en même temps, entraînement de foot, activité musicale, peinture ou danse...

Mais ils ont répondu présents et, encadrés par des adultes, ils ont travaillé autour de thématiques en 2 commissions :

- Environnement et cadre de vie ;
- Culture et loisir.

Deux projets sont nés :

- Un court métrage sur le harcèlement à l'école (voir encadré p.12);
- Une évaluation du gaspillage alimentaire au sein des cantines de deux écoles : Frayol et Saint Etienne de Mélas.

Les conseillers municipaux enfants ont participé tout au long de l'année aux différentes cérémonies patriotiques. Ils ont aussi participé à la cérémonie des vœux à la population.

Une expérience positive pour tous ces élèves.



Zoom sur le court-métrage « le harcèlement à l'école », le témoignage des Conseillers municipaux enfants

Pourquoi avoir choisi ce thème ?

« Nous avons presque tous connaissance d'un cas de harcèlement dans notre entourage. Soit victime, soit témoin, soit raconté par un copain. Les faits sont plus ou moins graves, mais il faut lutter contre ça. »

Le harcèlement c'est quoi ?

« C'est une violence répétée envers d'autres personnes incapable de se défendre. Bien souvent, les élèves victimes de harcèlement sont mis à l'écart de la classe. Les agresseurs aiment humilier les victimes et faire rire les autres : insultes, injures, menaces. Parfois la violence est aussi physique : bousculades, coups. »

Que ferais tu si tu es témoin ?

Soutenir : ne pas participer pas à cet isolement forcé et ne pas hésiter à aller parler avec la victime pour l'inciter à se plaindre, à ne plus se laisser faire.

Ne pas rire : s'il cesse d'avoir un public face à lui, l'agresseur arrêtera sans doute ses brimades. Les témoins ont un grand rôle à jouer contre le harcèlement à l'école.

En parler : s'adresser à un délégué de classe ou à un adulte du collège si on est témoin d'un cas de harcèlement. S'il existe des médiateurs, ils peuvent aider à dénouer la situation.

Ne pas participer : si on reçoit un message ou une photo humiliante "à faire tourner", il faut supprimer le message plutôt que de le transférer aux amis. Et ainsi briser la chaîne du harcèlement.

Convaincre : si le harceleur fait partie de notre groupe d'amis, il faut essayer de le raisonner et de comprendre pourquoi il agit ainsi.

Quel projet avez-vous mis en place pour lutter contre le harcèlement ?

Les gendarmes sont venus au collège nous raconter l'histoire d'une élève qui s'est suicidée suite à harcèlement, ses parents étaient très occupés et se disputaient sans cesse. Elle n'a pas pu se confier et ils n'ont pas vu les signes. Dans sa lettre elle voulait que cela cesse, la vie était devenue trop difficile elle se sentait seule et pensait qu'elle n'avait pas d'importance aux yeux de son entourage. C'est trop triste il fallait agir : faire savoir aux victimes quelles ne sont pas seules, qu'il existe des gens pour les aider.

En faisant ce court métrage que nous diffuserons dans les cinémas et dans les écoles, nous permettrons aux enfants et aux jeunes de pouvoir dialoguer avec leurs parents. Nous permettrons aux parents d'ouvrir les yeux sur les dangers du harcèlement. Nous ferons comprendre aux harceleurs, que ce qu'ils font est mal et qu'il n'y a pas de fierté à faire souffrir un camarade.

Nous ferons comprendre aux témoins silencieux qu'il faut intervenir avant qu'un drame n'arrive.

Nous inciterons les victimes à ne pas avoir peur des représailles et à dénoncer.

Une projection du film aura lieu le jeudi 23 novembre à 18h au cinéma Regain.

Nouvelle équipe de Conseillers municipaux enfants



Mathis REGAL-CHERYV
Collège La Présentation



Kelyan LAMBOUR
Collège Chamontin



Mustafa UNSAL
Ecole de Frayol



Mouncef KHERFANE
Ecole de Frayol



Kenza BOUROUMIYA
Ecole du Centre



Mathias BERTRAND
Ecole St Etienne de Mélas



Brian GARREAU
Ecole Publique de Mélas



Baptiste SCHEERES
Ecole St Louis



Océan GENOT
Collège La Présentation



Slévin NAVARRO
Ecole du Centre



Nila ROMAIN
Ecole du Centre



Sabrinat IMBAULT
Collège Chamontin



Djenna MOËCKES
Ecole du Centre



Zaïan LAIB
Ecole La Violette



Esteban ESTRAT
Collège Chamontin

Groupe Socialiste et apparenté

Ces dernières semaines, la commune a connu une augmentation des actes de délinquance (feux de poubelles et de voitures). Nous tenons dans cette tribune libre à remercier toutes les équipes intervenant sur le terrain : la police municipale, les correspondants de nuit, le service de médiation ainsi que tous les gendarmes. Elles ont toutes travaillé sans relâche ces dernières semaines, de manière partenariale, ce qui a conduit à des arrestations. Merci à tous pour leur implication et leur professionnalisme. Les chiffres des interventions de tous les services et notamment de la Gendarmerie ont été présentés chaque année à tous les membres du Conseil local de surveillance et de prévention de la délinquance. Vous les trouverez également en ligne sur le site www.mairie-le-teil.fr.

Notre équipe municipale continue de travailler en cette fin d'année sur d'importants chantiers en continuant systématiquement d'associer tous les habitants :

- Le projet de la nouvelle école et le plan pluri-annuel de rénovation des autres écoles ont été présentées courant octobre à l'ensemble des partenaires dans le cadre du comité de pilotage ainsi que le planning des commissions de travail à venir ;
- L'association Rebond (Régie de territoire) a été créée en avril dernier, les premiers recrutements devraient avoir lieu début 2018 ;
- Les chantiers se poursuivent : bassin d'orage, réfections de chaussée, mise en séparatif de réseaux, renouvellement de conduites, travaux dans le ruisseau du frayol, réhabilitation de l'ancien temple...
- Le programme de rénovation du centre-ville avec l'ANRU est en cours de finalisation et débutera en 2018 ;
- Le grand chantier de la déviation, lié au programme de rénovation urbaine, va débuter en mars 2018 ;
- La révision du plan local d'urbanisme est toujours en cours ;
- L'installation de la scène de musiques actuelles : elle est actée avec la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron et devrait avoir lieu de manière effective dans 2 ans ;

Nous poursuivons notre travail afin de répondre aux besoins de chacune et chacun d'entre vous mais aussi afin de poursuivre l'attractivité grandissante de notre commune.

Pour toute question ou renseignement n'hésitez pas nous contacter.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une belle fin d'année 2017 !

Groupe d'opposition

« Le Teil, Notre Défi »

L'ETE, EN PENTE DOUCE...

Cet été passé, la ville du TEIL et ses environs ont vécu au rythme de nombreuses manifestations culturelles et artistiques qui ont égayé la saison estivale. Malheureusement, Le TEIL a été victime pendant la même période d'une série d'actes graves de vandalisme (voitures et poubelles brûlées) dont les conséquences auraient pu être catastrophiques, auxquels il faut ajouter des atteintes aux biens (cambriolages ou tentatives de cambriolages) et aux personnes. Ils ont été commis après une heure du matin (extinction des lumières de la ville et arrêt de la tournée de la brigade de nuit !). Nous avons eu de nombreux témoignages de personnes stressées et même pour certaines en détresse. Mais comme d'habitude, depuis Robert CHAPUIS, silence radio de la presse locale ! Tout va bien au Teil !

Alors, quand cessera-t-on cette politique imbécile du non-dit ? Prend-t-on les Teillois pour des demeurés incapables de comprendre et d'analyser les événements ? Cette politique, complètement dépassée par l'arrivée des réseaux sociaux sur la toile, ne sert qu'à faire naître des suspicions d'incapacité à résoudre ces problèmes et jette le trouble dans la population. Les Teillois attendent des résultats !

Enfin n'est-il pas temps de repenser la politique sociale de la ville...

Groupe communiste et républicain

En cette rentrée scolaire 2017, les jeunes teillois-ses continuent d'aller à l'école cinq matinées par semaine. Mais qu'en sera-t-il l'année prochaine ? Maintenir ces rythmes scolaires en adéquation avec les conseils des chronobiologistes concernant les meilleurs moments d'attention de l'enfant, conserver les emplois d'animateurs créés... Oui, mais... L'Etat maintiendra-t-il la subvention accordée aux mairies, ou est-ce que l'école deviendra un moyen de faire des économies pour les municipalités ? En effet, le président Macron a annoncé la suppression de 13 milliards de dotation de l'état aux collectivités locales... Quoiqu'il en soit, il est nécessaire qu'une concertation soit organisée entre les élus, les parents, les enseignants et le service enfance - jeunesse ! Le rythme de vie qu'impose la société aux enfants mérite bien que chacun y réfléchisse. Les élus du groupe Communistes et Républicains tiennent une permanence tous les 1ers jeudi du mois à la maison des associations. Venez débattre de vos propositions !

Groupe d'opposition

« Le Teil Bleu Marine »

Article non communiqué au jour de parution.

Avenue de l'Europe – les travaux sont terminés

Le second bassin d'orage de la commune situé quartier Grange Mathon a été mis en service fin septembre. De même que le premier bassin d'orage construit Stade Etienne Plan, il permet lui aussi de stocker les



effluents en cas d'orages ou de précipitations importantes, avant de les envoyer vers la station d'épuration afin de limiter les rejets directs vers le milieu naturel.

Des travaux annexes à cette construction de bassin d'orages ont aussi permis :

- le remplacement d'une conduite d'assainissement d'eaux usées sous le passage inférieur de la voie SNCF entre le chemin de l'Olivière et l'Avenue de l'Europe ;
- Le remplacement de cette même conduite depuis l'avenue de l'Europe, et à travers champs, jusqu'en limite de déviation RD86 ;
- Le revêtement de chaussée de l'avenue de l'Europe entre le passage de l'Olivière et l'agence d'exploitation d'électricité Enedis (ex EDF).

Ce nouveau revêtement de chaussée permet de retrouver un confort sur cette voie circulée à la fois par des voitures, des poids lourds mais aussi des vélos. Il est d'ailleurs prévu à cet effet un traçage au sol et la mise en place de panneaux pour signaler une "Chaussée à Voie Centrale Banalisée" (CVCB).

Cette CVCB permettra d'apaiser la circulation des véhicules motorisés, par la réduction de la largeur globale de la voirie qui leur est réservée, favorisera ainsi le partage de cette chaussée et la sécurité avec les usagers cyclistes.

Pour compléter tous ces travaux, des fossés ont été creusés afin de pouvoir évacuer au mieux les eaux de pluie afin de prévenir les problèmes de cette avenue située en zone inondable.

Ces différents travaux ont été menés à bien par les entreprises Rivasi (26), Pompage Rhône Alpes (07), Berthouly TP (26), Colas (07) et par les sociétés Euryèce (26), Naldeo (26) et Attest (26).



Réfection de chaussée rue Camille Claudel

C'est l'entreprise Eurovia Dalla d'Aubenas (07) qui a été retenue pour réaliser des travaux de réfection de chaussée rue Camille Claudel.

L'accès au quartier de la Sablière se fait maintenant plus confortablement depuis la Montée du Château jusqu'au chemin du Pâtre.

Ces travaux devraient être complétés courant 2018, chemin des Helviens et chemin de de Malaure par de nouveaux travaux d'aménagement de chaussée.

Mise en séparatif des réseaux d'assainissement d'eaux usées et d'évacuation d'eaux pluviales rue Chastagnon et impasse des Terrasses

Début Novembre 2017, des travaux d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées vont être réalisés rue Chastagnon et impasse des Terrasses.

Ces travaux vont permettre de régler des problèmes importants rencontrés sur l'assainissement des eaux usées mais aussi l'évacuation des eaux pluviales du lotissement Bonnefoi et de l'impasse des Terrasses.

Une fois ces travaux terminés, les propriétaires concernés devront engager leurs propres travaux de raccordement au nouveau réseau comme il se doit.



Zone de La Rotonde



Des travaux de réfection des revêtements de chaussées ont eu lieu entre fin septembre et début octobre sur l'ensemble du chemin du Dépôt et l'allée Henri Lextrait.

Le nouveau Pôle d'Activités de La Rotonde continue d'accueillir de nouveaux arrivants.

A proximité du magasin Bricomarché, Le Restaurant « La Fourchette » a ouvert ses portes mi-octobre, la micro crèche « Monteillou » le 4

septembre dernier et l'opticien "Les Opticiens Mutualistes" le 2 Octobre, en attendant l'ouverture du magasin Intermarché prévue pour février 2018.

Au sud de ce pôle d'activités, on trouve maintenant la société d'assurances Aviva et bientôt la concession automobile Peugeot dont on commence à percevoir les premiers éléments de bâtiment.

Construction d'un nouveau réservoir d'eau potable quartier de La Sablière

La commune du Teil dispose de sept réservoirs d'eau potable d'une capacité totale de stockage de 3200 m³, de deux stations de reprise et de trois surpresseurs.

Ces différents réservoirs sont alimentés par une ressource principale, le pompage de Grimolles fournissant plus des ¾ des volumes produits et de deux autres ressources (le captage de la Rouvière et celui de Charonsac actuellement en cours de mise en conformité pour être à nouveau exploité).

Le schéma directeur d'eau potable, qui a pour vocation de faire le point sur les conditions réglementaires, techniques et financières



d'alimentation en eau potable de toute la commune, de pointer les problèmes existants, et d'estimer les besoins futurs, a mis en évidence des problématiques de faibles pressions sur le secteur haut de la ville, quartier de la Sablière.

Afin d'augmenter la pression de service sur ce secteur, la

commune du Teil a décidé la construction d'un nouveau réservoir sur les hauteurs du quartier de la Sablière, d'une capacité identique au réservoir existant qui sera d'ailleurs conservé, mais situé plus haut en altimétrie.

Ces travaux seront complétés par l'extension des réseaux d'alimentation et de refoulement d'eau potable sur environ 500 mètres et verront le jour début d'année prochaine pour une mise en service prévue dès l'automne 2018.

Renouvellement de conduites et branchements d'eau potable



Avenue Paul Langevin

Des travaux de mise en conformité sanitaire et réglementaire de la distribution d'eau potable ont été réalisés au sud de l'avenue Paul Langevin.

Ils ont permis également de renforcer la défense incendie de ce quartier, par la mise en place d'une bache de réserve installée en bord de chaussée dans l'enceinte de l'entreprise Kali du Roure. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise RAMPA du Pouzin (07).

Rue Jean Vernet, rue du Vivarais et rue Ambroise Croizat

Des travaux ont commencé rue du Vivarais au mois de septembre dernier et vont se poursuivre jusqu'en fin d'année 2017 dans les rues Ambroise Croizat et Jean Vernet.

Ils vont permettre de remplacer les conduites et branchements d'eau potable des rues du Vivarais et Jean Vernet et d'une partie de la rue Ambroise Croizat mais aussi de réaliser la



séparation entre la collecte des eaux usées et celle des eaux pluviales afin de conduire les eaux pluviales dans le ruisseau Frayol et de délester d'autant les conduites d'assainissement d'eaux usées plus en aval, chemin de l'Olivière qui souvent se mettent en charge et débordent.

Un revêtement complet des chaussées sera réalisé en fin d'opération.

Ces sont les entreprises Berthouly TP et Eurovia Dalla qui ont été retenues pour intervenir sur ces travaux d'ampleur où tout est mis en œuvre pour limiter la gêne aux riverains et rétablir au plus vite la circulation des véhicules mais aussi des piétons dans ces rues.

Travaux dans le ruisseau Frayol

Pour prévenir et se protéger de nouvelles crues du Frayol, la commune du Teil s'attache à réaliser, et tout particulièrement depuis les événements douloureux de 2014 et 2015, des travaux dans le cours d'eau et sur les berges de ce ruisseau.

Ces travaux sont accompagnés d'interventions régulières du Syndicat Mixte des Bassins de l'Escoutay et du Frayol (SMBEF), syndicat auquel notre commune a adhéré et dont l'objectif est d'entretenir notamment le Frayol ainsi que ses affluents par la coupe sélective de la végétation, l'enlèvement des embâcles sous les ponts, et par des études sur la qualité de l'eau et de la gestion des sédiments.

Conformément aux conclusions de différentes études et suite aux autorisations des services de la police de l'eau du Département de l'Ardèche, des travaux de désengrèvement, de réalisation de zones d'expansion, de consolidation des berges et de recalibrage ont été menés depuis début 2016 et tout particulièrement la réalisation d'enrochements sur berges rue Paul Guillermon, et chemin du Moulin, le désengrèvement sous les ponts dit « à créneaux » rue Alphonse Daudet et SNCF avenue de l'Europe ainsi que la réalisation de risbermes et d'une zone d'expansion au niveau du stade de Mélas.

A noter que ces tous derniers travaux stade de Mélas ont conduit à la dépose de la passerelle et la démolition de sa culée, opérations jugées nécessaires par la police de l'eau considérant la culée de cette passerelle comme obstacle aux éventuels embâcles.



Mise en conformité du périmètre de captage des sources de Charonsac

Des installations devenues vétustes et ayant été abandonnées, ont permis depuis longtemps, la distribution dans le réseau de la commune, d'eau captée quartier Charonsac. Elles ont fait l'objet d'investigations pour leur remise en service qui permettra de répondre de 10 à 15% des besoins en eau de la commune.

Depuis fin septembre, des travaux de mise en conformité du périmètre de la source ont été entrepris. Ils concernent l'abattage d'arbres et le débroussaillage de la surface complète de la zone de périmètre, la pose d'une clôture sur tout le pourtour, le busage d'un fossé, la réalisation d'un accès pour poids lourds et la réfection du chemin de Beauthéac.

Ce sont les entreprises Guillon Frères de La Bâtie Rolland (26) et Berthouly de Montélimar (26) qui ont été retenues pour la réalisation de ces travaux.

Présentation de l'association Patrimoine et Traditions

L'association Patrimoine et traditions été créée en 2005 suite à la demande de la maison d'édition « Sutton » de réaliser un livre « Mémoire en images » à partir de cartes postales.

Six personnes, adhérentes du « Cercle culturel du Sou des Ecoles Laïques », ont été intéressées par ce projet. Le groupe ayant pris plaisir à effectuer des recherches ensemble décide de continuer ensemble en réalisant un site internet, puis des brochures.

En 2015 la nécessité d'élargir le groupe a permis la naissance de « Patrimoine et Traditions » qui se déclare alors en association indépendante. Le conseil d'administration se compose depuis de 15 membres.



Les premiers

Bureau actuel :

Présidente : Simonne Pouzache
Vice-président : Nané Rouvière
Trésorier : Jacky Marqueyrol
Trésorier adjoint : Michel Fabre
Secrétaire : Lucyle Fargeon-Fayard
Secrétaire adjoint : Jacques Jaillon



Mémoire du Teil :



Au travail

Depuis 2009, devant la multitude de sujets proposés, l'association a décidé de faire paraître, une fois par an, une brochure traitant de sujets divers : histoire locale, chemin de fer, activités autour du

Rhône, industrie, commerce, sport, personnalités, etc. Les bénévoles en sont actuellement au N° 9 qui, comme les années précédentes paraîtra pour le marché de Noël.

De plus deux numéros spéciaux sont sortis, l'un en 2010 : « Le chemin de fer en Ardèche... et au Teil », le deuxième, en 2017, tout récemment, « La vie des teillois pendant la 2ème guerre mondiale 1939-1945 ».



Les autres activités de l'association :

- Des expositions : les ponts, le chemin de fer... ;
- Des visites guidées des quartiers du Teil ;
- Des conférences : le Rhône, le chemin de fer... ;
- Des diaporamas pour présenter Le Teil au cours d'assemblées générales d'autres associations.



Visite de Frayol



Marché de Noël

Les archives communales :

Pendant 2 ans, 5 membres de l'association ont passé une demi-journée par semaine aux archives de la mairie. Elles ont lu et relevé les décisions importantes des délibérations du conseil municipal depuis 1850. Ensuite elles ont établi un tableau classant ces renseignements.

Pour ceux qui voudraient consulter les archives, ce tableau est à votre disposition en mairie ou auprès de « Patrimoine et traditions ». Pour tout contact avec l'association, vous pouvez contacter la Présidente, Simonne Pouzache ou l'un des membres du bureau.

Alors que nous finalisons la publication du journal, nous avons la tristesse d'apprendre le décès de Jacky Marqueyrol, membre fondateur de l'association. Il était aussi membre actif du comité scientifique du musée de la résistance et de la déportation et de l'association des amis du musée.

Nous adressons à tous les membres de Patrimoine et Traditions ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères condoléances.



Sortie d'un numéro



Sporteil Jeunes s'est réuni en assemblée générale début octobre

L'association rassemble de nombreuses entreprises du bassin qui apportent un soutien financier aux associations sportives du territoire en aidant et soutenant les clubs qui ont des jeunes de moins de 15 ans ainsi que des manifestations exceptionnelles mettant en valeur l'image de la ville de Le Teil.

Cette assemblée générale a été l'occasion pour le Président Pierre Hurtier, de rappeler le fonctionnement de Sporteil Jeunes (réunions mensuelles, commission d'attribution des subventions...), de dresser un bilan financier de la saison 2016/2017 et de remercier tous les partenaires, en présence d'Olivier Peverelli, Maire de Le Teil et de Eric Cuer, Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron.

Ce sont près de 20000 euros qui ont été versés aux clubs pour la saison 2016/2017 grâce à la participation de toutes les entreprises locales.

- Plusieurs clubs ont bénéficié de subventions annuelles : HB07, Le Teil Basket Club, Rugby club teillois, Sporting club Mélas - Le Teil, Judo club teillois, Le Teil Oasis de table et l'Aikido.

- D'autres ont bénéficié de subventions exceptionnelles pour des manifestations mettant en valeur l'image de la ville du Teil : Tennis Club teillois pour le Grand prix de la ville du Teil, Le Teil court pour le trail de Montagut, Motoclub teillois pour le trial d'Intras, Pétaque des 3 avenues pour le championnat de l'Ardèche Jeunes, l'amicale bouliste Mélas-La Violette pour le championnat de France Jeunes et l'UNSS du lycée Xavier Mallet pour les championnats de France de handball.

Pour la saison à venir 2017/2018, la commission d'attribution des subventions s'est réunie le jeudi 9 novembre et la remise des chèques aux clubs aura lieu le jeudi 14 décembre.

Les partenaires : Allianz Cabinet Gandon-Roux - Atelier 3A - Audiger-Sautel - Batri-Diaz Constructions - Bâtissons Bois - B-E-TE-BAT SARL - Berthouly Travaux Publics - Boucherie Thierry - Brely Menuiserie - Bricomarché - Certib Sarl - Clim Elec - Colas - Commune Le Teil - Crédit Mutuel - Euryece - Fabemi Gestion - Faurie SAS - Fiducial Expertise - Geo-Siapp - Giraud Delay SA - JPM Toiture - LDH - Montélimar Façades Gard - Piovesan SARL - Rivasi BTP - Saur Montélimar - Société Générale - Somapub - Teste Régis et Patrick - Vidalot Matériaux.



Le mot d'Éric MICHELON

Conseiller Municipal délégué aux sports et à l'animation de la ville :



« Sporteil jeunes est un club de partenaires créé en 2010 à l'initiative du Maire Olivier Peverelli et de quelques entrepreneurs du bassin souhaitant s'impliquer dans la vie sportive teilloise. 7 ans plus tard, l'association regroupe une trentaine de partenaires. Je tiens au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, à tous les remercier pour leur implication pour les sportifs teillois, à commencer pour les jeunes sportifs de moins de 15 ans. En effet, chaque année Sporteil Jeunes verse aux clubs une aide importante et non négligeable. Notre équipe attache une place importante aux clubs et aux activités qu'il proposent, le sport regroupant aujourd'hui à nos yeux des enjeux non seulement éducatifs mais aussi culturels et sociaux. C'est en ce sens que nous ne

pouvons que remercier les entreprises du bassin qui souhaitent s'impliquer sur ces questions là. Merci à tous les partenaires ! Merci Sporteil Jeunes ! »

La Commune du Teil est fière de ses champions !

Marco Tauleigne sélectionné en équipe de France !



Bravo à Raphaël Astier, à Fred Vaclare et à leur team pour le titre de vice champion du monde WRC3 en Angleterre.



Agenda des animations

Du 15 septembre au 24 novembre
Musée de la Résistance
Exposition : « Les Français libres et leur chef, le général De Gaulle ».

NOVEMBRE 2017

Du 4 novembre au 3 décembre 2017

Le réseau des bibliothèques d'Alba la Romaine, Aubignas, Le Teil, Saint Thomé, Valvignères en partenariat avec le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Ardèche vous invitent à participer aux différentes animations de la première Résidence d'auteurs du territoire.

Avec **Bruno Doucey, Isabelle Collombat, Rachel Hausfater et Maria Poblete.**

Pour une Résidence / Résistance



Autour de la collection «Ceux qui ont dit non» Ed. Actes Sud junior. Ateliers d'écriture, rencontres-débats, café citoyen, lectures, projections de films au Cinéma Regain, exposition sur la collection... Toutes ces animations sont gratuites (ateliers d'écriture

sur réservation). - Renseignements : Médiathèque Intercommunale Robert Chapuis - Tél : 04 75 52 22 05

Samedi 18 novembre

Salle Paul Avon

Pétanque 3 Avenue - Congrès départemental.

Judi 23 novembre

Cinéma Regain - 18h

Une présentation des films réalisés dans le cadre de l'EAC :

- Le film du Conseil Municipal enfant sur le Harcèlement à l'école 12' réalisé avec Stéphane Collin, cinéaste. Ce film sera également présenté aux scolaires suivi de courts métrages.

- Les deux films de l'Herbier vidéo conçus dans les ateliers de Ardèche image / En rachachant 2 fois 10'

- La traversée d'Emmanuel Chevillat - Neos Film film produit par La cascade 9'

Samedi 25 novembre

Salle Paul Avon

Concert de la Saint Cécile par la Batterie Fanfare.

Dimanche 26 novembre

Le bus pour « La Tempête » au Théâtre de Privas s'arrête au Teil et à Cruas !

Plongez dans l'univers de Shakespeare !

14h30-15h : rencontre avec Dominique Lardenois,

metteur en scène de La Tempête et directeur du Théâtre de Privas

-15h-16h : Shakespeare Tour,

petite forme

-16h-16h30 : rafraîchissements

-17h : représentation de La

Tempête



Les informations pratiques :

Pour que tout le monde puisse profiter de cette

journée, deux bus partiront du sud Ardèche et

s'arrêteront deux fois avant Privas

- Ligne 1 : Les Vans/Joyeuse/Aubenas

- Ligne 2 : Bourg-St-Andéol/Viviers/Le Teil/Cruas

Tarifs pour le 26 novembre :

bus + rencontre + petite forme + spectacle =

20 € (plein tarif) / 16 €

(tarif réduit : -25 ans, demandeurs d'emploi)

Durée du spectacle : 2h.

Ouverture de la salle 30 minutes avant le début du spectacle.

Réservation :

Luz PITTALUGA culture@folardeche.fr / 04 75 20 27 08

DECEMBRE 2017

Samedi 2 décembre

Eglise de Mélas - 18h30

Sainte Cécile, par l'orchestre d'harmonie «Tonaliteil».

Samedi 2 décembre

Balades familiales pour le téléthon 2017

organisées par les randonneurs teillois, rando loisir et découvertes, l'Unrpa et le comité des fêtes.

Rendez-vous à partir de 8h30 à la salle Paul Avon, deux circuits proposés.

Au retour, apéritif offert par la municipalité.

Infos : 06 81 73 26 69

Lundi 4 décembre

Cruas - 18h

Conseil communautaire

Samedi 9 et dimanche 10 décembre

Centre ville

Marché de Noël

Mardi 12 décembre

Salle du Conseil - 18h00

Conseil municipal

Vendredi 15 décembre

A partir de 18h00

Poursuite des ateliers participatifs «Imaginer le centre-ville de demain».

Déviation, rénovation du



centre-ville, nouveaux équipements publics... Le Teil va se transformer ! Venez échanger pour construire ensemble un nouveau centre-ville apaisé et agréable !

Mardi 19 décembre

Salle Paul Avon - De 8h30 à 12h30

Don du sang



2018

Vendredi 12 janvier

Salle Paul Avon - 19h

Voeux du maire à la population

Lundi 5 février

Salle du Conseil - 17h-18h

Conseil municipal des enfants

Du 23 au 25 février

Date et lieux à définir

Les hivernales du théâtre amateur.

par les Ateliers des Pièces Montées.

Renseignements au 06 70 36 78 68 ou par mail à :

lespiecesmontees@yahoo.fr



Toutes les informations et nouvelles animations sont régulièrement mises en ligne sur le site : www.mairie-le-teil.fr ou sur la page facebook : Commune Le Teil @communeleteil

Le Teil

AUJOURD'HUI & DEMAIN

Directeur de publication : Olivier PEVERELLI

Rédaction : Mairie Le Teil

Photos : Mairie Le Teil

Régie publicitaire : AF COMMUNICATION

Impression : SOMAPUB - Viviers - 04 75 52 70 80

Ce numéro a été tiré à 4 500 exemplaires.

Plus d'informations sur :



mairie-le-teil.fr

ou sur notre page

facebook :

Commune Le Teil

**Pompes Funèbres
Marbrerie COLLOMB**

Organisation complète des obsèques
7j/7 Permanence 24h/24
Devis gratuit

Vente et pose de monument
Tous travaux cimetière

04 75 49 48 48
ZA Rhône Helvie
07400 LE TEIL

Centre Funéraire

GARAGE SUCHON

Tél : 04 75 49 09 09

Mécanique - Carrosserie - Peinture - Pare-brise
TOUTES MARQUES • TOUTES ASSURANCES

Rue Victor Hugo - 07400 LE TEIL



Pompes Funèbres Marbrerie
SILHOL

Organisation complète des obsèques
Contrats obsèques - Chambre funéraire
Marbrerie - Gravures

VILLENEUVE-DE-BERG - LE TEIL
Tél. 04 75 90 21 90
pompefunebressilhol@orange.fr

VENTES / INSTALLATIONS - SALLE EXPO
CHAUFFAGE - CLIMATISATION - SANITAIRE - ZINGUERIE
DÉPANNAGES - ENERGIES RENOUVELABLES - SALLES DE BAINS

A.S.G.T.S.

contact@audigier-sautel.fr

8, av. Gaston Vernier - PA du Meyrol - 26200 MONTÉLIMAR
Tél. 04 75 01 48 48 - Fax 04 75 51 38 30 - www.audigier-sautel.com




AJD Nettoyage

Entreprise de Propreté

DEVIS
GRATUITS

Entretien courant - Remise au propre - Nettoyage surfaces vitrées
et panneaux solaires - Nettoyage à l'eau pure - Nettoyage haute pression

Z.I. Sud - Avenue de l'Europe - 07400 Le Teil - 06 52 29 89 05
ajd.nettoyage@yahoo.fr - www.ajd-nettoyage.fr




MINI ZAP
MAGAZINE TV GRATUIT

Service commercial

 **04 75 51 88 40**